
Adresse de la commune d'Ingrandes (Maine-et-Loire) qui s'indigne de cette faction impie et liberticide qui voulait réaliser son complot et renouvelle son dévouement à la Convention, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Ingrandes (Maine-et-Loire) qui s'indigne de cette faction impie et liberticide qui voulait réaliser son complot et renouvelle son dévouement à la Convention, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 539-540;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28727_t1_0539_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

frapper les conspirateurs et les traîtres qui voudraient enchaîner un peuple qui a juré de vivre libre ou de mourir; continuez d'affermir, par vos sages et bienfaisantes lois, la plus sainte et la plus heureuse Révolution; restez à votre poste, la République sera impérissable et votre gloire immortelle ».

VERGNIAUD DESCALIÉS (*présid.*), BABAUD LACROSE, BARBIER, MOUZEAU, DOCHE-DELISLE, POULIGNAC, MAURAVIN.

d

[*L'agent nat. de la comm. de l'île d'Aix, à la Conv.; 11 germ. II*] (1).

« Citoyens, républicains,

Je vous annonce avec la plus vive satisfaction que la commune de cette île s'étant réunie avec la Société populaire le jour d'hier, décadi, pour renouveler leur serment auprès de l'arbre de la liberté qui s'est planté le 30 vent. dernier, suivant le procès-verbal qui vous a été adressé par la municipalité, les citoyennes de cette île, citoyens, se sont empressées de se réunir à nous pour prêter leur serment; elles ont juré guerre aux tyrans et aux despotes, périssent les traîtres; et qu'elles défendraient avec nous et la brave garnison, jusqu'à la dernière goutte de leur sang, cette île formidable qui fait trembler tous les rois, nos ennemis; ce serment, citoyens, a été remis entre les mains de la municipalité assemblée, qui a fait aux dites citoyennes, ses remerciements au nom de la nation; cette fête civique qui a été des plus solennelles, s'est terminée par les cris de vive la République et la Montagne, et une danse et la carmagnole autour dudit arbre, et par des dons civiques; tout a retenti de joie dans cette île, quand tous les esprits sont unis, et tous à la hauteur des circonstances.

Je finis, citoyens, en vous priant de rester toujours fermes à votre poste, le salut de la patrie est dans vos mains d'après toutes les trames que vous venez de découvrir, et dont leurs forfaits n'ont pu échapper au glaive de la loi.

Continuez, Citoyens, votre surveillance et nous serons vainqueurs, vive la République, vive la Montagne, périssent les traîtres. »

DEMOQUÉ.

P.S.: J'ai fait, citoyen, tout ce que j'ai pu pour que les sœurs de l'hôpital de ce lieu fassent leur serment; je n'ai pu réussir; le fanatisme les met dans l'erreur, je surveille leur conduite, quoiqu'elles aient bien soin des malades.

e

[*La comm. d'Ingrandes, à la Conv.; 4 flor. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Organes des sentiments de la commune d'Ingrandes qui, fidèle à ses serments et constante

(1) C 302, pl. 1095, p. 31.

(2) C 302, pl. 1095, p. 35; B¹, 13 flor. Maine-et-Loire.

dans ses principes est, et sera toujours l'amie chaude et sincère de la liberté et de l'égalité, nous vous offrons le tribut de sa reconnaissance et de la nôtre pour le nouveau triomphe que vous venez d'obtenir, au profit de notre commune patrie, sur des êtres profondément perfides, vendus aux despotes coalisés contre elle, et dont heureusement la rage impuissante ne fera que hâter la défaite.

Vous l'avez dénoncée, et nous en sommes convaincus; une faction impie et liberticide, composée dans ses chefs, d'hommes d'autant plus dangereux qu'en montrant en apparence un grand caractère pour la révolution, et en se couvrant du masque du patriotisme, et de la popularité, ils avaient su usurper une réputation suffisante pour écarter d'eux les soupçons de la multitude, souvent trop confiante et trop facile à abuser; cette faction, dis-je, était sur le point de réaliser, avec éclat, le plus noir, le plus affreux des complots; par elle, les vrais amis du peuple, les plus zélés défenseurs de ses droits, nos dignes et courageux législateurs, devaient être sacrifiés, au même instant, aux mânes exécrées du fourbe, du traître Capet, le dernier de nos tyrans; et un nouveau despote devait être élevé, couronné sur les ruines de la République et de la Liberté. Par elle, la patrie noyée dans le sang de tous ses vrais enfants, devait recevoir le coup de la mort, et devenir en un instant la proie de tous les brigands couronnés, mitrés, crossés, etc... qui se seraient trouvés prêts à partager ses dépouilles. Par elle, enfin, en un jour, en un moment, la France entière devait être plongée dans le deuil, dans les horreurs de la plus sanglante anarchie, et perdre avec sa liberté, le seul bien qu'elle envie, le fruit de 5 années de courage, de combats et de sacrifices.

Mais grâce à vos soins, à votre vaste et profonde attention, sur tout ce qui peut intéresser ou compromettre le bonheur du peuple; grâce au zèle ardent, à l'infatigable surveillance de votre Comité de salut public qui vous honore et justifie si parfaitement l'objet et la nécessité de son institution, le coup terrible que des traîtres voulaient ainsi porter à la patrie a été heureusement paré et tourné contre eux-mêmes.

Démasqués, voués à l'infamie et à l'exécration publique, ils ont payé de leurs têtes, l'attentat affreux qu'ils avaient osé méditer; cet exemple terrible, ainsi fait sur des chefs de parti, sur des grands coupables, produit le double avantage d'imprimer la terreur à tous ceux qui seraient tentés de les imiter, et de détruire la coalition dangereuse qu'ils avaient formée. Cette victoire ainsi remportée sur un parti formé contre la liberté publique, dans le sein même de la patrie, vaut le gain d'une bataille décisive; elle atterre les ennemis, les conspirateurs du dedans, dont elle doit produire la destruction entière et elle dérange absolument les trames, les complots du scélérat Pitt, et de ses complices, que ce nouveau triomphe de la liberté sur ses plus dangereux ennemis, doit couvrir de honte et frapper d'épouvante, car c'était par nous-même, par des divisions intestines, et non par leurs propres forces, qu'ils comptaient nous vaincre, et nous détruire. Mais ils en ont menti pour cette fois comme pour les précédentes. Toutes leurs trahisons, leurs noirs

complots, ainsi découverts, tournent à leur détriment, et au profit de la liberté, en excitant contre eux l'indignation universelle, et en portant tous les vrais patriotes, à s'unir plus étroitement, à redoubler de zèle, et d'activité pour l'anéantissement de tous leurs ennemis, qui sont ceux de l'humanité, et du bonheur universel.

Forts de la confiance, de l'assentiment, et de l'appui d'un peuple que vous représentez d'une manière vraiment glorieuse, et digne de lui, et dont vous remplissez si bien les intentions;

C'est à vous, dignes Législateurs, à régler et fixer ses hautes destinées. Frappez, écrasez sans ménagement, tous les traîtres, tous les malveillants qui existent encore dans son sein. Délivrez-le de ce venin dangereux qui cherche à l'empoisonner. Continuez par des lois fortes, des mesures vigoureuses, à électriser l'esprit public, à tripler l'énergie, l'activité de tous les vrais sans-culottes, et à débarrasser le gouvernement révolutionnaire de tout ce qui pourrait encore entraver la rapidité de sa marche, du succès de laquelle dépend, le salut de la patrie. Alors, tous les traîtres, tous les partisans du despotisme, disparaîtront; l'ordre renaîtra dans l'intérieur, l'exécution des lois n'y trouvera plus d'obstacles, et les tyrans coalisés, perdant l'espoir de nous désunir et de nous vaincre, s'empresseront de vous demander la paix, ou plutôt seront forcés de se rendre à discrétion. Alors enfin, la liberté triomphante fixera la République, et placera son bonheur et sa gloire sur des bases inébranlables.

C'est à vous, dignes et grands Législateurs, c'est à vos vertus, à votre courage, et à vos talents supérieurs, que la France, parfaitement régénérée devra le gouvernement, aussi simple que sage que vous lui assurez et qui la rendra pour jamais heureuse et libre. Vous recueillez déjà, de vos glorieux travaux, les fruits les plus doux par la satisfaction, qui vous en est généralement témoignée; ils vous assurent l'immortalité, et vos noms honorablement placés dans le panthéon de l'histoire, rappelant sans cesse ce que vous avez fait pour le bien de l'humanité seront l'objet universel des bénédictions et de l'amour des générations présentes et futures!

C'est dans ces sentiments, que nous sommes avec un fraternel et inviolable attachement.

Vos citoyens, les officiers municipaux et notables composant le conseil général de la commune d'Ingrandes :

ROULLIEZ, ALLARD, MONNIER, DREVET, TOURMEAU,
ROBERT, LEGRAS, GUILLET, DELAUNE, MOREAU,
ROBERT, RICHARD, MERCIER, NORMAND.

Nous soussignés, membres du C. révol. de la même commune, déclarons partager bien sincèrement les sentiments exprimés dans l'adresse ci-dessus, et prions la Convention nationale d'en agréer l'hommage, avec l'assurance de notre entier dévouement à la chose publique.

MARTIN, MERCIER, LEGRAS, BELLANGER, PATIER,
SOUDRY, BORTEDE, MARTIN, LANGEVIN.

f

La municipalité de Lauzerte félicite la Convention sur son énergie et applaudit aux mesures..., etc. (1).

g

[*La comm. de Ris, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Liberté, égalité, fraternité ou la mort,

Cette petite commune étant parvenue par les bienfaits de la révolution à secouer des préjugés sous lesquels on a trop longtemps gémi, s'empresse de remettre à la nation la charge des honoraires désormais inutiles du cy-devant curé; c'était l'union du sacerdoce avec l'empire qui en resserrant les chaînes du despotisme avait fait tous nos maux; il a été juste que les comprendre l'un et l'autre dans la même proscription; déjà les vases précieux et autres ornements dont se servaient les prêtres hypocrites sont allés grossir les trésors de la nation qui en fera un digne usage. La municipalité de Ris, regrettant de ne pouvoir offrir des dons plus précieux s'estimera heureuse d'y joindre au moins les assurances du patriotisme le plus pur et le plus ardent; c'est là le véritable et le plus précieux trésor de la nation qui, en dépit des malveillants ne se tarira jamais. »

CORDONNIER, NOLOT, CHARION, PEIG, LARIBLE,
NICOLE, LARIBLE.

h

[*Les Adm. du distr. de Mondoubleau, au présid. de la Conv.; 26 vent. II*] (3).

« Représentants du peuple,

Le sang des patriotes n'a que trop acheté le triomphe remporté sur le fanatisme. Il est temps de nettoyer le sol de la République, de cette lèpre venimeuse! Il est temps, de regarder la clémence comme un crime; et de ménager le sang des amis de la Révolution, en traitant nos ennemis, avec une juste sévérité.

Nous pouvons assurer la Convention, que notre district voit tous les jours les citoyens des communes, traîner avec plaisir les dépouilles de l'orgueil et du fanatisme, dans les magasins du district.

Que la Convention prenne des mesures de prudence, contre les prêtres, qui, frappés de sa force, supportent en silence, le coup qui les écrasés.

Un gouvernement en révolution, ne peut voir avec indifférence, les ennemis secrets, qui lui préparent des orages. La société ne doit nourrir dans son sein, que les amis qui travaillent à son bonheur; il faut rejeter de notre sol, ces ennemis secrets, qui, criminels dans le cœur, n'attendent que le moment pour nous frapper.

(1) Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.), Lot.

(2) C 302, pl. 1095, p. 34; Bⁱⁿ, 16 flor. (suppl.); *J. Univ.*, n° 1626. Nièvre.

(3) C 302, pl. 1082, p. 3, 4, 5; Bⁱⁿ, 13 flor.